

28 janvier 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,  
à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) -  
L'Afrique : un partenaire incontournable dans un monde globa**

Excellence Monsieur Paul Biya, Président de la République du Cameroun,  
Très Honorable Cavayé Yéguié Djibril, Président de l'Assemblée nationale du Cameroun,  
Honorables Ministres,  
Professeur Narcisse Mouelle Kombi, Directeur de l'Institut des Relations Internationales du  
Cameroun,  
Mesdames et Messieurs,

Du fond du cœur, je vous remercie, en mon nom et en celui de la délégation qui m'accompagne,  
pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé parmi vous.

J'ai déjà eu la chance de me rendre dans de nombreux pays d'Afrique, comme membre du  
Gouvernement helvétique ou, à titre privé, comme touriste. Cette visite au Cameroun est  
cependant ma première visite sur votre continent en ma qualité de Président de l'Assemblée  
générale des Nations Unies.

J'en suis particulièrement heureux, entre autres raisons, parce que le Cameroun est un pays riche  
d'enseignements et de symboles pour l'Organisation des Nations Unies. Nos liens datent de la  
première heure, le Conseil de tutelle ayant contribué à façonner le pays dès 1946. Avec  
l'indépendance en 1960, le Cameroun est devenu membre de notre organisation.

Notre relation s'est étoffée, d'année en année. Dorénavant, le Cameroun joue pleinement son rôle  
dans le concert des Nations. De la Côte d'Ivoire à Haïti en passant par la République  
démocratique du Congo, le Cameroun contribue efficacement aux opérations de maintien de la  
paix des Nations Unies. Par ailleurs, votre pays accueille généreusement de nombreux réfugiés  
sur son sol. Le Cameroun participe aussi activement aux travaux de l'Assemblée générale. Il  
préside, cette session, la 3ème commission, dont les travaux sont au cœur de l'action des Nations  
Unies. En 2001, le Cameroun a brillamment assumé la présidence du Conseil économique et  
social des Nations Unies ; il a en outre servi deux termes au Conseil de sécurité : en 1974-1975  
puis, non sans brio, en 2002-2003, période considérée comme l'une des plus difficiles dans les  
relations internationales depuis la fin de la guerre froide, en raison notamment de la guerre en  
Iraq.

En m'adressant à vous qui êtes réunis ici cet après-midi, je souhaite être le porteur d'un message  
qui s'adresse à toute l'Afrique. Votre pays, qui peut s'enorgueillir d'une remarquable pluralité

ethnique, linguistique, géographique, culturelle et religieuse, véritable ‘Afrique en miniature’, est un endroit de choix pour le faire.

A l’image du Cameroun, qui s’est établi, au fil des ans, comme un partenaire solide, respecté et apprécié, en ce début de XXIème siècle, cinquante ans après les indépendances, c’est le continent africain dans son ensemble qui s’affirme, de plus en plus, comme un partenaire incontournable dans notre monde global.

L’économie du continent affiche son dynamisme : en 2010, avec un taux de 4.7%, la croissance du PIB de l’Afrique sub-saharienne a pratiquement retrouvé son niveau d’avant la crise économique et financière. Plusieurs pays d’Afrique – Angola, Nigeria, Mozambique, Rwanda notamment - ont été, tout au long de la décennie écoulée, parmi les économies les plus vigoureuses de la planète. Les flux de capitaux vers le continent, notamment les investissements directs, ont bien résisté à la crise, et les flux Sud-Sud continuent à jouer un rôle croissant.

Pour 2011, la Banque mondiale prévoit un taux de croissance de 5.3%. L’Afrique ferait ainsi mieux que les pays occidentaux et que les pays d’Amérique latine. Les plus optimistes prévoient des taux de croissance similaires voire supérieurs à ceux des tigres asiatiques. Le Cameroun, à cet égard, fait un peu moins bien que la moyenne, mais il devrait retrouver à moyen terme une croissance vigoureuse.

Je voudrais saluer ici, votre initiative d’organiser une conférence sur les questions de développement en Afrique. Cette conférence, à laquelle a participé mon prédécesseur, a donné le jour à la Déclaration de Yaoundé du 19 mai 2010, un instrument majeur visant au développement économique, social et humain de l’Afrique, déclaration signée par de nombreux Chefs d’Etat africains et éminentes personnalités internationales qui avaient répondu présents à votre appel.

Votre initiative soutient fort opportunément les efforts de la communauté internationale pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMDs).

La réunion de haut niveau sur les OMDs, qui s’est tenue à New York en septembre 2010, a montré que dans l’ensemble, la communauté internationale va tenir la promesse faite en l’an 2000 d’éradiquer l’extrême pauvreté et la faim de moitié d’ici à 2015. La situation est certes plus contrastée au niveau régional, avec des retards notables dans plusieurs domaines en Afrique sub-saharienne. Mais là aussi, la performance d’ensemble cache des réussites diverses, comme les progrès dans la scolarisation au Cameroun et au Malawi, la réduction de la mortalité infantile en Erythrée, la lutte contre la faim au Ghana, pour ne citer que quelques cas.

La lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire est une des priorités à l’agenda de la 65ème session de l’Assemblée générale. En septembre, la communauté internationale a clairement réaffirmé son engagement à réaliser les OMDs. Il faut maintenant veiller à ce que les paroles se traduisent en actes dans le sens d’un véritable partenariat. Les bailleurs doivent tenir leurs engagements en matière d’aide publique au développement. Dans les

pays en développement, l'adoption de budgets, où les dépenses publiques en faveur des OMDs sont clairement priorisées, est une responsabilité essentielle des Parlements nationaux.

L'Assemblée générale va contribuer au suivi des OMDs notamment par la tenue d'une manifestation spéciale en 2013, mais aussi tout au long de cette session, en approfondissant certains aspects liés au développement.

Il est important en particulier de s'assurer que les améliorations des conditions de vie des populations les plus pauvres soient durables. Les investissements dans les activités productives et la création d'emplois sont des éléments-clé.

Je me réjouis à cet égard que le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), adopté par le Gouvernement camerounais, s'articule autour du développement des secteurs productifs et des infrastructures.

En effet, le potentiel de l'économie camerounaise et de l'ensemble des économies africaines est bien là. Le tout est de créer les conditions qui permettent de le réaliser. La qualité des institutions et des politiques mises en œuvre au niveau national et régional est déterminante. L'état de droit, le respect des institutions démocratiques et la protection du droit de propriété sont indispensables pour que la société civile puisse s'épanouir et exercer ses droits. C'est indispensable aussi pour stimuler les investissements et accroître la mobilisation des ressources domestiques. Le renforcement des capacités productives sera l'un des aspects traités à Istanbul en mai prochain lors du Sommet des Pays les Moins Avancés, groupe auquel un grand nombre de pays d'Afrique appartiennent. Je souhaite que l'Assemblée générale apporte une contribution à la réflexion et je vais organiser un débat thématique informel en mars à New York sur les conditions favorables au développement du secteur privé dans les pays les moins avancés.

Pour consolider les progrès dans la réduction de la pauvreté, il faut que la croissance économique soit soutenable dans le long terme et qu'elle ne mette pas en péril, par une utilisation immodérée des ressources, la possibilité de satisfaire les besoins des générations futures. Le développement durable et la notion d'économie verte forment un deuxième accent thématique important à l'agenda de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que les économies africaines ont une opportunité de tirer les leçons du développement des pays industrialisés et d'adopter, sans répéter les mêmes erreurs, des structures économiques plus durables. Je souhaite que la mise en place, par le gouvernement du Cameroun, du Programme de Développement du Secteur de l'Energie qui accorde un rôle de choix aux énergies renouvelables, prenne valeur d'exemple.

Pour mettre du vert dans l'économie, il faut stimuler l'innovation et le développement des technologies économes en carbone à un coût abordable. Il faut mobiliser les ressources financières, faciliter les transferts de technologies et mettre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités. J'ai l'intention d'organiser un débat thématique informel à New York, en mai, afin de favoriser la bonne compréhension de la signification et des potentialités offertes par l'économie verte et de répondre ainsi aux craintes qui y sont liées.

Réduction de la pauvreté et développement durable sont des thématiques cruciales pour l'avenir de l'Afrique, mais aussi pour l'ensemble de la planète. Il en va de notre bien-être commun. Dans le monde globalisé de ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, les problèmes n'ont plus de passeport, et l'on ne peut plus ignorer ce qui se passe ailleurs – pandémies, migrations, terrorisme international. Des stratégies globales sont nécessaires pour répondre à ces défis d'une nature nouvelle. Il faut pour cela un système de gouvernance globale, qui soit efficace, inclusif et représentatif. C'est la troisième priorité thématique de cette soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Les progrès dans ce domaine ne peuvent qu'être bénéfiques à l'Afrique, dont la représentation au sein de groupes informels comme le G20 reste très en deçà de son importance réelle.

A mon sens, la pièce centrale de ce système de gouvernance est incontestablement l'ONU. En effet, l'Assemblée générale détient la légitimité par excellence du fait du nombre de ses pays membres et de son système 'un pays, une voix', qui garantit même aux plus petits d'être entendus.

Mais il y a danger aujourd'hui de plus en plus grand que l'ONU soit marginalisée face à l'émergence d'autres acteurs sur la scène internationale. L'ONU est critiquée : elle n'est pas assez efficace, elle est trop lourde. Il paraît plus facile et plus rapide de décider d'une action urgente dans un cadre plus restreint. D'où l'émergence du G8, du G20 et d'autres groupes informels de concertation.

Ces nouveaux acteurs sont indéniablement utiles. La réponse rapide et coordonnée du G20, au lendemain de la crise économique et financière, l'a bien montré. La question qui se pose est celle de leur représentativité et de leur légitimité. Il faut s'assurer qu'existent les mécanismes appropriés de communication, de consultation et de coopération entre l'ONU et ces acteurs. Ces mécanismes doivent s'étendre aux représentants du secteur privé, de la société civile et du monde académique qui, de par leur proximité avec les populations, la diversité de vues et l'indépendance de leurs analyses, sont aussi des acteurs importants de la gouvernance globale.

C'est dans ce but que j'ai organisé, comme première mesure concrète, des débats informels de l'Assemblée générale avant et après le Sommet du G20 à Séoul. L'objectif était d'offrir à tous les États Membres, qu'ils aient été invités à participer au Sommet de Séoul ou non, un cadre institutionnel pour être informés par le Secrétaire général et le pays-hôte de l'agenda du G20 et d'en discuter les résultats. J'entends bien que la mise en place de ponts entre la communauté des Nations Unies et le G20 continue cette année avec la présidence française.

Je suis heureux qu'en décembre dernier, l'Assemblée générale ait adopté par consensus une résolution sur l'ONU et la gouvernance globale, sponsorisée par une centaine d'États Membres – parmi lesquels de nombreux pays africains. Ceci montre bien l'importance que les États Membres accordent à notre organisation et cela va permettre de continuer nos travaux sur la réaffirmation du rôle central de l'ONU dans la gouvernance globale au-delà de cette soixante-cinquième session.

J'ai coutume de comparer l'ONU avec mon pays, la Suisse, qui sans ses cantons, n'existerait pas. Sans ses États Membres, l'ONU n'existe pas. L'ONU n'est forte que par la volonté de ses États Membres d'en faire un instrument puissant de la gouvernance globale. Les États Membres doivent prendre leurs responsabilités et adopter les réformes nécessaires pour permettre à l'ONU de tenir ce rôle central dans la gouvernance globale.

Je pense notamment à la revitalisation de l'Assemblée générale. Les organisations régionales, comme l'Union Africaine, ont à cet égard un rôle essentiel à jouer pour forger le consensus entre les pays membres et faciliter l'émergence et l'adoption de solutions. La réforme du Conseil de Sécurité, afin que cet organe reflète mieux le nouvel ordre mondial, est un autre chantier crucial pour l'Afrique. Une attitude constructive et réaliste de toutes les parties est indispensable au succès des négociations. Il faut encore achever le réexamen du travail du Conseil des Droits de l'homme afin de permettre à cet organe fondamental des Nations Unies de se concentrer sur son mandat premier de promotion et protection des droits de l'homme.

Les organisations régionales – l'Union Africaine que j'ai déjà mentionnée, mais aussi les organisations sous-régionales – la CEDEAO ou la SADC par exemple – sont un pilier important de la gouvernance globale. La subsidiarité devrait s'appliquer et les problèmes qui peuvent être résolus à l'échelon régional ou sous-régional doivent l'être à ce niveau. Je tiens à souligner le rôle positif que ces acteurs peuvent jouer pour assurer le bon fonctionnement des institutions démocratiques et renforcer la gouvernance politique en Afrique. La crise en Côte d'Ivoire montre en effet l'importance de l'engagement régional en faveur de la stabilité.

Mesdames et Messieurs,

Pour affronter les défis globaux et promouvoir les valeurs fondamentales ancrées dans la Charte de l'ONU, il est crucial de pouvoir compter sur le partenaire africain. Le rééquilibrage économique, démographique et politique de l'ordre mondial en cours et l'affirmation du continent africain sur la scène internationale font naître de nouveaux espoirs, mais ils s'accompagnent de nouvelles responsabilités.